

# Actualités

Mairie de Saint-Benoît  
11, rue Paul Gauvin – BP 11  
86281 Saint-Benoît Cedex  
Tél. 05 49 37 44 00  
Fax : 05 49 37 44 01

## Saint-Benoît



une ville-jardin *extraordinaire!*

## Intégration en « zone 30 »

### Chemin Derrière les Murs, Chemin de Piégu, Avenue de la Gare

La Municipalité de Saint-Benoît a décidé d'intégrer les rues suivantes dans la « Zone 30 » du Centre-bourg : Chemin Derrière les Murs, Chemin de Piégu et Avenue de la Gare



Cette conclusion vise à renforcer la sécurité et la priorité des piétons sur ces axes où il n'est pas possible d'aménager de trottoirs. La pose des panneaux et la réalisation des marquages « zone 30 » au sol seront réalisés prochainement par les équipes de Grand Poitiers.

**Rappel réglementation zone 30 : Une zone 30 est un espace où tous les usagers de la route doivent respecter une limitation de vitesse fixée à 30 km/h. Cet espace est annoncé par une signalisation spécifique (panneau ou marquage au sol à l'entrée). La sortie de zone 30 se matérialise par un panneau Fin de zone 30.**

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à contacter les Services techniques de la Mairie au 05 49 38 41 90.